

Bordeaux, le 2 novembre 2021

DE QUOI ET DE QUI ONT-ILS PEUR ?

Déjà, le 18 mai, nous dénoncions par tract le principe des pétitions visant à nuire aux agents. Rien que pour faire le buzz et sans penser aux conséquences morales et préjudiciables.

Pourquoi s'arrêter en si bon chemin puisque cela semble « fonctionner » !

Rumeurs, des on-dit, etc...les ingrédients du parfait petit raconter sont dans la marmite, il n'y a plus qu'à boire !

Ainsi, sous fond de semblant de climat social en berne, tous les prétextes sont bons pour faire du mal.

Bien évidemment, dans la recette, on évitera d'intégrer la possibilité pour ceux qui sont pointés du doigt de pouvoir s'exprimer, quitte à balancer sur la vie privée.

De quoi et de qui ont-ils peur ?

Ce serait sans fin d'y réfléchir mais nous avons prévenu :

Ces pratiques d'un autre âge que nous combattons ne doivent plus perdurer. Mais tant qu'il y aura des oreilles attentives avec la peur d'avoir du bazar, ça va être compliqué d'avancer.

Aujourd'hui, ayez crainte, quel que soient votre grade, votre fonction, vous être ciblés !
Vous gênez ? Paf, une pétition
Vous gênez encore ? Repaf, des rumeurs

Nous sommes ébahis devant ceux qui prônent leur « combat » contre le mal-être au travail et annoncent tout faire en CHSCT. Sont-ils en manque de dossiers ?

Alors même que l'administration s'engage dans une voie à vouloir freiner ce climat (une DRH sera créée à la DPGD par exemple), nous ne pouvons que saluer cela sachant que nous combattons toute forme de harcèlement et discrimination depuis tout temps.

Mais pour d'autres, il faut maintenir un « électorat » et il est dommageable que ça prévale à l'intérêt collectif.

En plus de ce qui va être mis en place, nous demandons dans l'urgence qu'une charte soit établit afin que cessent ces pratiques car en plus de la décrédibilisation des agents ciblés, ils sont empêchés de s'exprimer au moment opportun, quitte à essayer de « freiner » leurs carrières.

Nous ne comptons pas ceux qui, malheureusement, n'osent rien dire et qui subissent, de peur de représailles. Mais la méthode la plus employée est qu'ils quittent leurs postes !

En attendant, le ou les problèmes restent. Et c'est là justement qu'il faut résister et combattre !

Tout est bon dans la recette du parfait petit raconter : rumeurs sur les nominations grades, vie privée... Et celui qui veut bien l'entendre tombe évidemment dans le panneau.

En conclusion, ne pas se laisser faire et ne pas subir ! La CGT est là et restera à vos côtés pour vous accompagner ! Les futures élections professionnelles ne sont pas un critère pour nous pour commencer à réagir. Être sur le terrain pour vous écouter à tout moment



Nos tracts

SYNDICAT CGT DE BORDEAUX MÉTROPOLE

Tél : 05.56.99.86.49 / 06.30.77.79.12

Maison des Syndicats Esplanade du 8 Mai 1945 33045 BORDEAUX CEDEX

Courriel : cgt.cub@bordeaux-metropole.fr

Site web : <http://perso.modulonet.fr/cgtcub33>



SYNDICAT CGT DE BORDEAUX MÉTROPOLE

Tél : **05.56.99.86.49 / 06.30.77.79.12**

Maison des Syndicats Esplanade du 8 Mai 1945 33045 BORDEAUX CEDEX

Courriel : cgt.cub@bordeaux-metropole.fr

Site web : <http://perso.modulonet.fr/cgtcub33>